MESSIMY SUR SAÔNE

INFO VILLAGE

N° 119 — NOVEMBRE 2019



- **Infos Mairie - P 5**

- **Vie Economique - P 6**

Echange avec les commerçants, Artisans & Services de Messimy sur Saône. Dans cette rubrique, nous avons voulu mettre en lumière tous les artisans, commerçants et services de notre village.

- **Cap sur les Commissions Communales - P 7**

Personnel Communal, Communication, Sécurité, Environnement, SMICTOM

- **Vie Associative - Animations - P 15**

Ecole, bibliothèque, les associations ...

- **Côté Pratique ... info - P 24**

Etat civil, hauteurs d'eau, évènement commerce

- **A vos Plumes - P 25**

A lire ou à écrire ...

- **Conseil Municipal - P 27**

Synthèses des séances, réunions à venir, informations ...

Infos Mairie

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

RDV à 11 heures au Cimetière

REUNION des Présidents des classes

Le dimanche 17 novembre 2019 à 10 h 00

Suivi de la réunion des Présidents d'associations à 10 h 30

DECORATION de NOEL du VILLAGE

Le samedi 7 décembre à 9 heures

Déclaration annuelle de ruches:

du 1er septembre au 31 décembre, la déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur (professionnel et amateur), dès la première colonie d'abeilles détenue.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site:

http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr

MAIRIE - horaires d'ouverture au public

Mardi – Jeudi – Samedi de 9 h à 11 h 30

et Vendredi de 13 heures 30 à 16 heures 30

04.74.67.80.77 - Fax 04.74.67.94.58

mairie.messimysursaone@orange.fr

Permanence de M. le Maire ou des Adjoints le samedi matin de 10h à 11h30

Responsable de la publication: le Maire Jean-Claude MOURREGOT - Commune de Messimy sur Saône

Réalisation et distribution : Pierre Ruiz, Agnès Velu, Jean-Claude Mourregot, Nathalie Feltrin, Philippe Brunel.

Mise en page: Christine Brillant - Tirage en 590 exemplaires - Photo de couverture : Messimy sur Saône

Dépôt légal Novembre 2019 n°119

L'Info-Village est téléchargeable sur le site de la Commune *www.messimysursaone.fr*

Le Mot du Maire



Chers concitoyens,

La vie de l'élu est décidemment compliquée ! Nous sommes en permanence tiraillés par plusieurs réalités souvent contradictoires…

Que ce soit en matière d'urbanisme, où les intérêts personnels viennent se heurter à l'intérêt général, ou que ce soit en matière d'environnement où les alternatives de santé publiques sont souvent en contradiction avec nos habitudes.

L'espace constructible est le principal sujet de tension, puisque la Loi, le SCOT qui décline du SRADDET, nous imposent de réduire les surfaces constructibles, notamment en périphérie, pour les concentrer et densifier en centre village. Comment trancher de façon neutre, objective et concertée ?

Je vous rappelle à ce sujet que l'enquête publique pour la révision de notre PLU se poursuit jusqu'au 15 novembre. Y sont associées les enquêtes pour le zonage d'assainissement ainsi que celui des eaux pluviales.

Toujours sur ce volet de l'urbanisme, le carrefour du GUILARD. Les commissions Voirie et Sécurité ont travaillé sur l'aménagement du carrefour et sur le déplacement de l'arrêt d'autocar scolaire. Nous avons pu organiser une réunion publique pour exposer le projet. Il semblerait qu'il y ait consensus sur ce dossier ! Bravo aux deux commissions et aux contributeurs!

En matière d'environnement :

Comme nous l'avons aussi déjà rappelé, le brûlage des déchets verts est désormais interdit. Nous cherchons des solutions pour vous aider dans cette démarche, notamment avec du broyage à domicile. Nous devons faire preuve de pédagogie et faire comprendre aux contrevenants qu'il s'agit du bien de tous et que leur geste n'est pas anodin.

Certains maires ont pris des arrêtés sur leurs communes pour réglementer les distances d'épandage de pesticides, par rapport aux habitations… D'un côté la prise de conscience de réglementer voire d'interdire, de l'autre des agriculteurs, qui sont les premiers concernés, sont eux-mêmes tiraillés entre le besoin de nourrir leur famille et le constat de ne pas avoir de solutions alternatives immédiates !

Et puis, il y a aussi des aléas qu'il faut gérer dans l'urgence, comme par exemple l'installation d'une vingtaine de caravanes de gens du voyage sur notre terrain de football, récemment ré-engazonné ! Là aussi : que faire ? Expulser, sachant que le délai peut être d'une dizaine de jours ou négocier pour que cela se passe au mieux ?

Le sujet de la vitesse des automobilistes est aussi un sujet récurent de plainte des habitants. Mais là aussi, on se heurte à un paradoxe. Car se sont souvent les mêmes personnes qui, selon qu'elles se situent derrière leur volant ou comme piéton ont des perceptions différentes !

Le maire doit veiller au bien-être de tous les citoyens, éviter les tensions pour garantir le bien vivre ensemble.

Il faut absolument réapprendre à se parler, à communiquer…

Je vous souhaite un bel automne et vous donne rendez-vous le onze novembre pour la commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale et le dix janvier prochain à l'occasion des vœux de la Municipalité !

Jean-Claude MOURREGOT

Le Mot du Maire - suite

Campagne pour inciter les Aindinoises à être conseillères municipales

Les quinze et vingt-deux mars prochain, soit dans environ un peu plus de quatre mois lorsque vous lirez ce bulletin, nous serons appelés aux urnes pour les élections municipales ! Eh oui déjà six ans se sont écoulés…

Comme pour ce qui était le cas en 2014, les listes devront respecter la parité homme-femme. Alors Mesdames, dans ce cadre, je vous invite à prendre connaissance du message ci-après de la Présidente de *Regards de Femmes* !

Jean-Claude MOURREGOT

En complément d'information, je vous précise que ces journées permettront la rencontre avec des élues locales pour échanger et avoir des informations concrètes et précises sur la vie d'élue.

Elles s'articuleront en 2 temps : La première partie sera axée sur la connaissance des structures administratives locales, le fonctionnement d'une mairie et le rôle des élues. Une deuxième partie avec une formatrice au leadership des femmes sera consacrée à la mise en œuvre de l'action : de la décision de l'acte de candidature à la vie d'élue, intégrant prise de position et prise de parole en toutes circonstances .

Ces journées sont ouvertes à toutes les femmes électrices du département de l'Ain, y compris les membres de l'Union Européenne vivant en France, inscrites sur les listes électorales de leur commune, puisqu'elles sont électrices et éligibles aux élections municipales.



Il conviendra également

de rappeler que l'inscription

est gratuite et obligatoire.

Michèle Vianès
Présidente de Regards de Femmes
33 Rue Bossuet 69006 Lyon
+33 610 399 487
michelevianes@regardsdefemmes,com
www,partagider.fr
www.regardsdefemmes.com
www.etatcivil.pw

– Infos Mairie

Centre Communal d'Action Sociale

Pour les personnes n'ayant pu participer au repas des aînés du 3 mars dernier, les membres du C.C.A.S. de Messimy sur Saône passeront, comme chaque année à l'occasion des fêtes de fin d'année, rendre une visite aux personnes âgées de 70 ans et plus le samedi 14 et le dimanche 15 décembre 2019 après 10 heures.

Vœux de la Municipalité

le vendredi 10 janvier

À 20 h 00

Salle Polyvalente

Carte d'identité & passeport à portés de clic !

Information et démarche pour faire une pré-demande en ligne www.demarches.interieur.gouv.fr

Mairies à contacter pour prendre rendez-vous : Trévoux

Villefranche S/S - Reyrieux - Châtillon /Chalaronne

TELETHON

Marche du samedi 7.12

Ravitaillement à

Messimy sur Saône

Déchèterie du Pardy fermée au public depuis le 18 oct.

En remplacement, la déchèterie de Francheleins accueille les Messimiens. Pour l'obtention de votre nouvelle carte d'accès gratuit, demander au SMIDOM Veyle Dombes à St Didier sur Chalaronne ou sur contact@smidom.org

HORAIRES d'OUVERTURE A COMPTER DU 2 Nov. au 28 Fév.

	Matin	Après-midi
Lundi	**fermée**	**14h00 - 17h00**
Mardi	**fermée**	**14h00 - 17h00**
Mercredi	**9h00 - 12h00**	**14h00 - 17h00**
Jeudi	**fermée**	**14h00 - 17h00**
Vendredi	**fermée**	**14h00 - 17h00**
Samedi	**9h00 - 12h00**	**14h00 - 17h00**

L'accès sera clos 10 Min avant l'heure de fermeture

La déchèterie est fermée le dimanche et les jours fériés

INSCRIPTIONS

SUR LA LISTE ELECTORALE

Aux nouveaux habitants et jeunes qui atteignent 18 ans. Les inscriptions se font en Mairie.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la Commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la

Mairie avant le 7 février 2020

MAIRIE - Enquête Publique unique pour révision du P.L.U., zonage eaux pluviales et révision zonage assainissement. Permanence du Commissaire enquêteur

Mardi 29 octobre de 9 h 00 à 12 h 00

et Vendredi 15 novembre de 13h30 à 16 h 00 (clôture)

Les observations peuvent également être transmises par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Messimy sur Saône ou par voie électronique à l'adresse suivante: enquetepubliqueplumessimysaone@orange.fr

Quelques dates à retenir:

- Cérémonie du 11 novembre à 11h00 au Cimetière
- Réunion des Présidents d'Associations le 17 novembre
- Vœux de la Municipalité le 10 janvier 2020

- Vie économique

Dans cette rubrique, nous avons voulu mettre en lumière tous les artisans, commerçants et services de notre village.

Dans ce numéro c'est les Entreprises '' ATELIER BOIS CALADE '' et '' NATURAL LANDSCAPE & IMMERSION SAUVAGE '' ***qui sont sorties du tirage au sort pour paraître dans cette dernière édition de 2019 d'info village.***

ATELIER BOIS CALADE

Je ne savais pas en rencontrant **Pascal CARRÉ** sur son chantier de l'Epicerie-Bar-Restaurant, qu'il était en train de rénover une maison de famille. C'est avec émotion que ce jeune dirigeant d'entreprise m'a narré l'histoire de ce bâtiment où vécurent ses grands-parents et parents avant de le céder à la *MAGUIE.* Au travers de cette narration c'est une partie de l'histoire du village qu'il a déroulée.

Son Grand-père a même était maire du village durant une partie de l'occupation.

Nous ne détaillerons pas le parcours de Pascal tant il est atypique et passionnant, car il faudrait le bulletin complet. Tout a démarré dans l'enseignement, puis le sport en tant que joueur de hand-ball, puis entraineur, le milieu associatif…

Pour finalement revenir à sa passion : le bois. Après sa formation et les précieux conseils d'autres artisans il a enfin créée sa propre entreprise : ATELIER BOIS CALADE, puisqu'il a débuté à VILLEFRANCHE SUR SAÔNE .

Il a réussi à trouver un emplacement dans notre ZA, où il a installé l'atelier avec tout le matériel de menuiserie.

L'activité : tout ce qui est de l'aménagement, que ce soit intérieur ou extérieur.

Son rayon d'action est d'environ quinze kilomètres car il très respectueux de l'environnement. La seule entorse est LYON car il y a encore quelques bons clients qu'il ne peut abandonner !

Alors pour vous qui cherchez à rénover votre intérieur ou réaliser des aménagement à l'extérieur, n'hésitez pas à faire appel à cet enfant du village au 06.75.60.37.39!



On dit souvent *c'est le cordonnier le plus mal chaussé*, mais pour **Sébastien THETE**, ce n'est pas le cas.

En effet j'ai eu le plaisir de me rendre dans un endroit magnifique au milieu de la nature mais toujours sur le périmètre de notre commune. C'est là que réside ce jeune chef d'entreprise et c'est aussi le siège de sa société ***NATURAL LANDSCAPE***. Les locaux sont eux situés dans la ZA de CHALEINS.

Son premier métier, comme le nom de la société le suggère (in English dans le texte…) c'est le paysage au naturel car en effet il est paysagiste. Vous l'avez compris, c'est un passionné de nature et il s'attache dans son métier à ne proposer que des solutions respectueuses de l'environnement : utilisation des ressources de proximité, d'essences locales, rayon d'intervention limité…

- Vie économique - suite



Voilà environ huit ans qu'il est revenu s'installer dans la région, après un séjour d'environ de deux ans en Nouvelle Zélande, d'où il a rapporté beaucoup d'expérience notamment sur les aspects environnementaux, comportementaux et bien d'autres souvenirs. Vous comprenez maintenant l'anglicisme, pour le choix du nom de la société…

Mais la nature est vaste et Sébastien pratique un deuxième métier, toujours proche de celle-ci, celui de moniteur guide de pêche. C'est-à-dire qu'il accompagne des groupes aux quatre coins du monde, et notamment en Laponie, (mais aussi près de chez nous), pour leur faire découvrir les plaisir de la pêche dite de loisir ou sportive. Il connaît donc ce milieu aquatique aussi bien que le milieu terrestre… c'est peu dire ! Le nom de la société :

IMMERSION SAUVAGE

Pour en savoir plus sur les différentes facettes de ce passionné, passionnant et captivant et/ou partager les mêmes valeurs environnementales, si vous avez simplement envie de traquer le silure dans la Saône;

Rendez-vous sur http://www.immersion-sauvage.com pour son activité de de pêche, ou si vous recherchez un paysagiste respectueux de l'environnement, sur :
natural.landscape@hotmail.fr

Alors bravo et respect Sébastien !

– Cap sur les Commissions Communales

Commission Personnel Communal

Depuis quelques semaines, vous avez certainement remarqué notre agent technique Roger accompagné d'une autre personne…

Il s'agit, bien sûr de notre nouvel agent. Il s'appelle aussi Roger…

Roger CHAMBION à qui nous souhaitons la bienvenue sur le village !



– Cap sur les Commissions Communales - suite

Commission Communication- Culture - Animation - Jeunesse

Le forum des associations 2019 s'est déroulé le 24 août à la salle polyvalente

Le 24 août, la municipalité a organisé le forum des associations pour mettre en valeur les initiatives locales. Cela permet aux habitants de Messimy sur Saône de prendre contact avec la ou les associations de leur choix, pour devenir bénévole et/ou participer aux activités proposées et rythmer ainsi l'année à venir.

Vu du côté des associations, il permet de faire connaître l'association et ses activités, trouver de nouveaux membres, recruter de nouveaux bénévoles. ***Bénévoler ?*** C'est consacrer son temps libre en mettant au service des autres son énergie et ses compétences et sa disponibilité.

A Messimy sur Saône, nous comptons une vingtaine d'associations. Elles proposent des services : des activités sportives, des activités artistiques et culturelles, la garde des enfants avant ou après l'école…

Elles participent beaucoup à la vie de la commune et animent de nombreuses manifestations locales : expositions, marches et randonnées, brocante, ventes de fleurs ou de plats préparés, fête des conscrits, manifestations sportives …. Elles sont sources de cohésion sociale dans la commune.

Lors du Forum, plusieurs associations étaient présentes pour accueillir, renseigner, inscrire tous les visiteurs. Une démonstration de danse a été proposée par l'association Saône Tropicale de Montmerle, et la buvette organisée par le club Œil et Lumière a rajouté une note de convivialité. Les photos ont été prises par un bénévole de ce même club.

Pour les nouveaux habitants, c'est une des occasions de prendre des repères dans la commune.





SAVEZ VOUS QUE :

1,3 millions d'associations sont actives en France, les citoyens ont l'occasion de se réunir, pour, ensemble, mettre en place des projets, solidaires ou en faveur de l'intérêt général.

On dénombre actuellement :

-16 millions de bénévoles dans les associations. Les principaux secteurs sont le social et le caritatif, le sport et les loisirs ;

-23 millions de personnes âgées de plus de 14 ans sont membres d'une association.

Les associations sont aussi créatrices d'emploi : 1,8 million emplois,

Le secteur sanitaire et social est le principal *« employeur »* avec 920 000 salariés,

Le secteur culturel regroupe 60 000 salariés,

Le secteur sportif totalise 81 000 salariés.

Que serait la vie sans les associations et le dévouement de tous les bénévoles ?? Face aux transformations profondes de notre société, la vie associative est très présente et importante dans l'organisation de celle-ci.

NOUS COMPTONS SUR VOUS pour le prochain forum …. EN 2020…

- Cap sur les Commissions Communales - suite

Commission Communication- Culture - Animation - Jeunesse - suite

NOEL ARRIVE A GRANDS PAS !!!!



La Commission Communication et Culture prépare déjà activement la décoration de la commune.

Cette année encore, nous ne ménagerons pas nos efforts pour embellir le centre village, avec guirlandes lumineuses, sapin de Noël, décorations suspendues…

Ces décorations seront mises en place, dans village le samedi 7 décembre 2019 à 9 heures.

Nous invitons tous les habitants à participer en décorant leur jardin, leur maison, leurs façades ou balcons…

Tous ensembles, faisons de notre commune un lieu de fêtes, de magie, de convivialité.

Commission Sécurité

De plus en plus de personnes se déplacent à vélo dont de nombreux enfants qui vont et qui rentrent à l'école et c'est très bien.

Les écoliers à vélo doivent faire attention et rouler bien à droite de la chaussée.
Les cyclistes doivent respecter les mêmes règles de sécurité que les autres conducteurs sur la chaussée. Ils disposent des mêmes droits et des mêmes devoirs que les autres types de véhicule.
Un cycliste peut écoper d'une amende de 11 € à 750 €, en cas de non-respect du Code de la Route.

SÉCURITÉ DU VÉLO : ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE Jour et nuit





- Casque obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans,
- Un catadioptre arrière rouge et des catadioptres orange latéraux,
- Un catadioptre avant blanc,
- Un catadioptre sur les pédales,
- Un avertisseur sonore : tout appareil sonore autre qu'un timbre ou un grelot est interdit, donc pas de cloches, sifflets, trompes,
- Des freins en état de fonctionnement.

- Cap sur les Commissions Communales - suite

Commission Sécurité - suite

Extinction de l'éclairage public

La municipalité de Messimy Sur Saône a fait le choix de procéder à l'extinction partielle de l'éclairage public. L'orientation a été prise d'éteindre toute la commune à l'exception de la RD 933 et le centre village. L'extinction prendra effet début d'année 2020.

La plage horaire sera de 23 heures 30 à 5 heures 30.

L'estimation théorique d'économie est de 7 297.15€ pour six heures de coupure.

Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, nous contribuons également à la préservation de l'environnement et luttons contre les nuisances lumineuses.

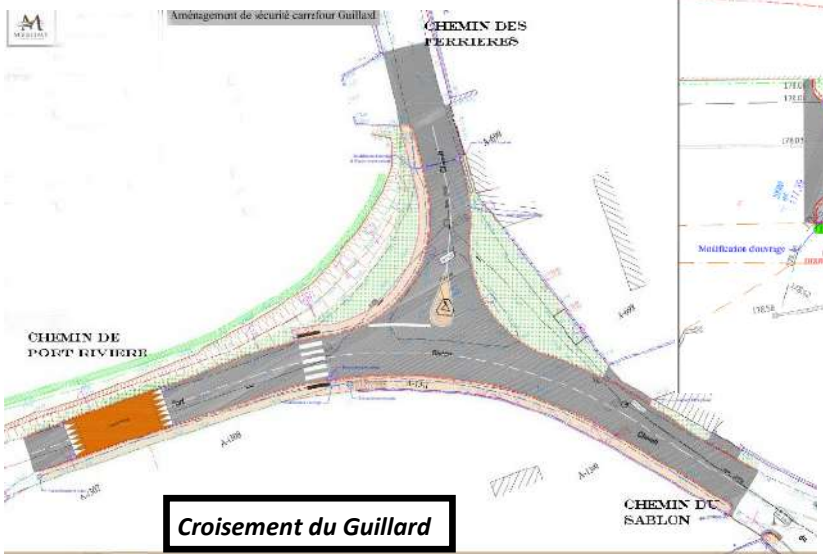
L'extinction de l'éclairage public est compatible avec la sécurité des usagers de la voirie et la protection des biens et des personnes.

IL nous semble bon, pour la planète et pour les finances de la commune de procéder à l'extinction de l'éclairage public.
Nous sommes tous responsables et devons agir pour réduire notre consommation d'énergie et ainsi réduire les émissions de gaz à effet de serre.

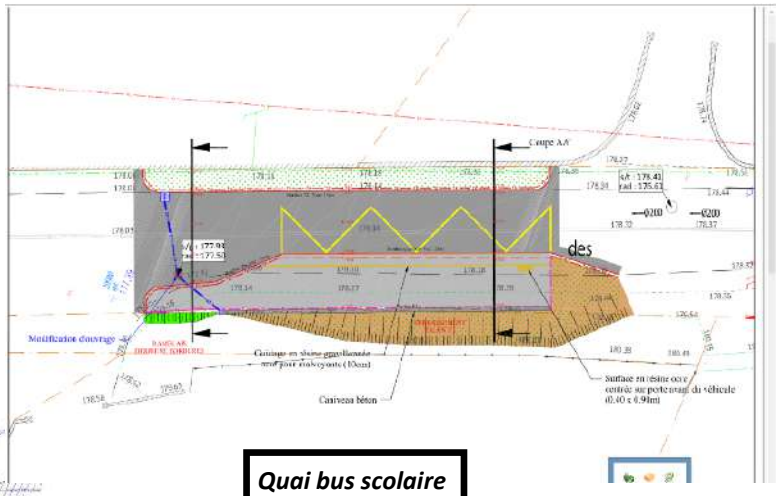
Travaux carrefour du Guillard

Des travaux importants auront lieu courant octobre et novembre, au croisement, carrefour du Guillard, chemin des Ferrières, chemin des Tulles et chemin des Sablons.

Une réunion publique, où étaient invités riverains et parents concernés par le transport scolaire, s'est tenue en mairie samedi 5 octobre pour échanger sur e projet. Merci aux personnes présentes.



Croisement du Guillard


Quai bus scolaire

Ces travaux comprendront l'aménagement du carrefour du Guillard, et le déplacement de l'arrêt du car transport scolaire, de quelques mètres sur le chemin des sablons.

- Cap sur les Commissions Communales - suite

Commission Sécurité - suite



Sécurité

la commission sécurité, en concertation avec la commission voirie pour certains points, suit plusieurs projets d'aménagement pour sécuriser le déplacement des piétons et réduire la vitesse, qui malheureusement aujourd'hui est très peu respectée.

La vitesse dans le centre bourg est en zone 30 km/h.

D'autres secteurs sont à 30km/h et bien signalés. En agglomération la vitesse est de 50 km/h, faut-il le rappeler !

Une réflexion est actuellement en cours concernant l'entrée nord du village, avec aménagement des accotements, création d'un cheminement piétons et plateau surélevé.

D'autres points sont à l'étude, comme la route de St Trivier, le chemin de la Saône, les Ferrières.

Nous vous informerons de l'avancement des projets.

Rapport d'activités 2018 du SDIS de l'Ain (service départemental d'incendie et de secours de l'Ain)

Activités Opérationnelles 2018

44 082 interventions
3039 accidents de la circulation
3 194 incendies
32 076 secours à la personne
5 341 opérations diverses

Nombre d'interventions 2018 sur Messimy Sur Saône:

10 accidents de la circulation
6 incendies
3 opérations diverses
42 secours à la personne

– Cap sur les Commissions Communales

Commission Environnement - Economie - Agriculture

Conférence du 16 Octobre 2019 : *Tout savoir sur le photovoltaïque*

La municipalité a sollicité l'ALEC 01, Agence de l'énergie et du climat pour l'organisation d'une conférence au sujet du solaire photovoltaïque.



L'objectif était à plusieurs niveaux :

-Vous permettre d'obtenir des renseignements clairs et précis, en dehors des démarchages fréquents ;

-Vous informer des préoccupations des collectivités ….

-Vous montrer qu'il est possible de participer à la Transition énergétique, et pourquoi pas vous impliquer dans la mise en œuvre d'une action autour des Energies Renouvelables (ER).

-Montrer que la logique de la démarche n'est pas que financière, mais bien citoyenne et solidaire.

Monsieur Valentin ROUX nous a parlé du changement climatique et de la nécessité de produire de l'énergie autrement que par le modèle actuel. Il est nécessaire de produire des énergies renouvelables, l'enjeu de les développer et le potentiel de développement. Sur notre Communauté de communes, nous consommons 342 GWh, actuellement nous en produisons 40 en ER, et nous avons un potentiel de production de 67 GWh. Les objectifs sont de 32% de production de notre énergie en 2030, soit 109 GWh.

Il a rappelé qu'un panneau photovoltaïque est recyclable à 95%, le plastique est la seule matière non recyclable, et qu'un panneau perd 0,5% de productivité par an, même après 40 ans, il continue à produire. Il a aussi expliqué le principe de l'autoconsommation, partielle ou totale, la vente du surplus et ensuite présenté différents types d'installations, l'intégration dans le bâti, au sol…

Monsieur ROUX nous a ensuite parlé du principe financier, du coût, et des mesures gouvernementales…

Pour terminer nous avons abordé les expériences de groupes de citoyens qui se rassemblent pour monter des projets, vous pouvez vous renseigner en regardant par exemple les sites :

https://www.coopawatt.fr/ ou http://www.centralesvillageoises.fr/

Ainsi que nous l'avons présenté dans l'article sur le PCAET, il est possible de construire des projets sur nos territoires… si vous êtes intéressés, nous restons à votre disposition pour plus de renseignements. Se regrouper pour créer un groupe de citoyens de financement participatif, et ainsi contribuer à la production d'énergie locale, avec des **retombées économiques locales**.

Pour information, à partir du 1/11, et sous réserve de validation par le conseil communautaire du 22/10, vous pourrez solliciter l'ALEC 01 pour des conseils énergétiques et les aides possibles.
www.alec01.fr ; téléphone : **04 74 45 16 46**

– Cap sur les Commissions Communales - suite

Commission Environnement - Economie - Agriculture - suite

LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

Les actions de la municipalité s'intègrent dans un cadre organisé par les différentes instances telles que : l'état, la région, le département et la Communauté de communes.

Pour la question de l'environnement et du développement durable, l'Etat a légiféré : La **loi** relative à la **transition énergétique** pour la croissance verte (LTECV) publiée au Journal Officiel du 18 août 2015;
Cette loi est relayée au niveau régional et cantonal par d'autres plans. Enfin, la Communauté de communes Val de Saône Centre (CCVSC) prépare :
Le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET), qui est un outil de planification dont le but est d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie. Il est obligatoire pour l'ensemble des intercommunalités de plus de 20.000 habitants à partir du 1er janvier 2019.
Son contenu est fixé par la loi : Un diagnostic, une stratégie territoriale, un plan d'actions, un dispositif de suivi et d'évaluation des mesures initiées. Il doit également prendre en compte dans son élaboration les plans précités.

Où en est notre **PCAET ?**
Un diagnostic du territoire a été établi, quelques informations que vous pouvez retrouver en consultant le site de la CCVSC : https://www.ccvsc01.org/?s=PCAET

- Des consommations énergétiques essentiellement dues aux logements et aux transports 19 MWh/habitant (mégawatt heure) : C'est ce qu'a consommé la communauté de communes en 2016. Au niveau départemental, la consommation est de 28 MWh/habitant (mégawatt heure). Le secteur le plus consommateur est le logement (46%), suivi des transports routiers (26%).

60% : des déplacements "domicile/ travail" d'une même commune se font en voiture, 1 personne/voiture.
2141 € : C'est la facture énergétique annuelle moyenne par ménage pour le logement. **69%** de ces consommations sont dues à la production de chaleur (chauffage + eau chaude sanitaire).

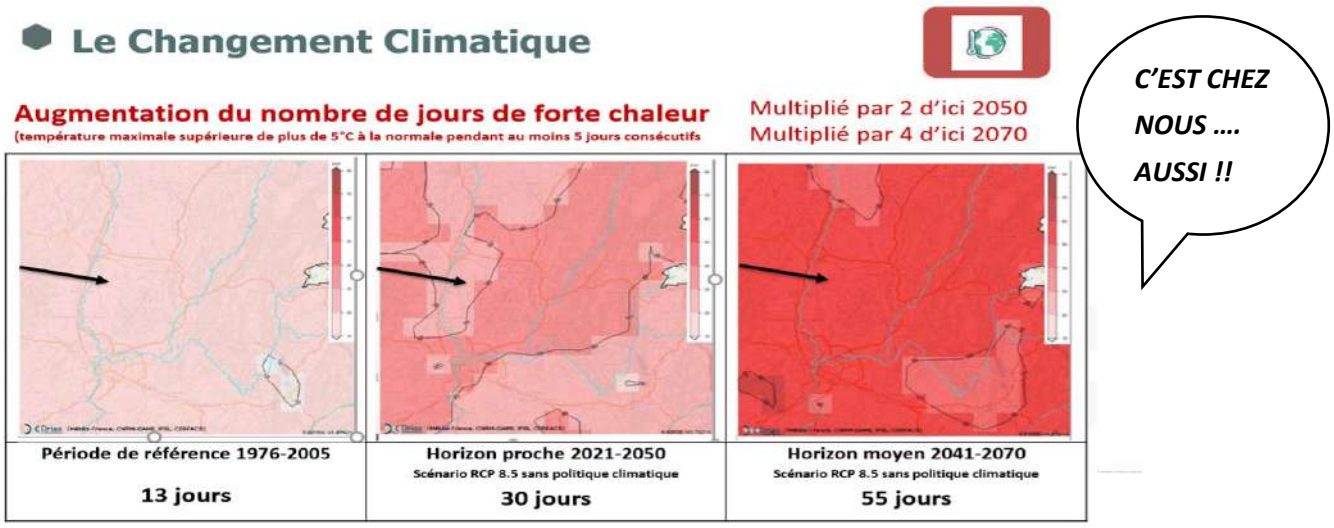
- L'agriculture: principale source des émissions de gaz à effet de serre (GES) : 4,7 teqCO2/habitant . C'est ce qu'a émis la communauté de communes en 2016. Au niveau départemental, le chiffre est : 6,7 teqCO2/hab.

L'agriculture est le principal responsable de ces émissions (33%) puis viennent les transports routiers (23%) et les logements (20%).

- Des potentiels de réduction de consommations énergétiques importants 60% :

D'après le scénario de l'institut Negawatt, les potentiels de réduction de consommations énergétiques représentent 60% de la consommation actuelle.

A quoi ressemblera le climat en 2050 ?
+ 1,4°C de température en moyenne annuelle en 2050 (le dernier rapport dit que c'est en dessous de la réalité) ; 2 fois plus de nombre de jours de forte chaleur ; 2 fois moins de jours de gel



Après le diagnostic, l'étape suivante est celle de la définition d'une stratégie : ce sera l'objet d'un prochain article …

– Cap sur les Commissions Communales - suite

Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et Traitement d'Ordures Ménagères Saône-Dombes

Le SMICTOM a vu le jour le 13 décembre 1978, mais il s'appelait SICTOM car il ne regroupait que des communes (15 au départ). Sa présidente fondatrice, Mme Comtet, qui a été maire de Mizérieux, décédée cet été, avait répondu à la sollicitation du Sytraival, fondé la même année, pour la construction d'un four d'incinération des ordures ménagères.

En 1996, la création de la communauté de communes « Porte Ouest de la Dombes » a nécessité une modification des statuts, il est devenu un syndicat mixte regroupant deux communautés de communes, Porte Ouest de la Dombes et Saône Vallée, et trois communes indépendantes, Chaleins, Messimy sur Saône et Villeneuve. Il s'appellait désormais SMICTOM.

Progressivement, ses activités se sont diversifiées :

- création des déchèteries en 1992,
- installation des points d'apport volontaire en 1998,
- création de la Recyclerie en 2012

En 2014, les deux communautés de communes ci-dessus ont fusionné pour donner la communauté de commune Dombes Saône Vallée, rejointe par la commune de Villeneuve, tandis que Jassans-Riottier se rapprochait de Villefranche et Chaleins et Messimy se tournaient vers la communauté de communes Val de Saône Centre (ah ! l'imagination des élus pour baptiser leurs collectivités !!!!!).

Le SMICTOM avait alors trois « clients », dont deux adhérents :

- la communauté de communes Dombes Saône Vallée, pour 19 communes ;
- la communauté de communes Val de Saône Centre, pour deux communes (Chaleins et Messimy) ;
- l'agglomération de Villefranche pour une commune (Jassans-Riottier).

L'État ayant décidé de réduire le nombre des syndicats, Chaleins et Messimy ont été sommées de quitter le SMICTOM pour rejoindre le syndicat voisin, le SMIDOM, au 1° janvier 2020. Les délibérations prises par les différentes collectivités ne font qu'entériner une décision préfectorale.

Le territoire du SMICTOM devenant désormais identique à celui de la communauté de communes Dombes Saône Vallée, son existence n'a plus de raison d'être selon la loi. Ses activités seront reprises par la communauté de communes.

Après quarante et un ans de bons et loyaux services, le SMICTOM va donc disparaître. Son patrimoine sera partagé entre les communautés de communes adhérentes.

- Vie Associative - Animations

Ecole

La rentrée en musique…

Lundi 2 septembre, tous nos élèves ont repris le chemin de l'école.

Petits et grands se sont réunis pendant la récréation pour participer à l'opération « rentrée en musique ». Ils ont interprété un chant appris collectivement l'année dernière.

Cette année sera encore ponctuée par de nombreux évènements :

-Un projet classe natation pour les élèves de CE1/CE2,

-Un projet yoga pour tous les élèves de l'école,

-Une sortie au Musée Paul Dini pour tous les élèves de l'école,

-Une animation lego sur une journée pour tous les élèves de l'école,

-L'initiation aux gestes de premier secours pour les CM2,

-Le permis piéton pour les CE2,

-Le permis internet pour les CM2,

-Les sorties de fin d'année.



Nous avons également la chance d'accueillir une assistante en langue. Elle interviendra 3h par semaine dans les classes ; elle nous apportera des éléments culturels et bien sûr, la richesse de sa langue maternelle. Nous poursuivrons également notre partenariat avec la bibliothèque de Messimy ; des bénévoles accueillent les élèves régulièrement afin de leur proposer des activités enrichissantes autour du livre et de la lecture.

Nous avons également un projet avec l'association Lire et Faire lire. Chaque semaine, un bénévole intervient auprès des élèves d'élémentaire pour lire ou raconter des histoires ; ceci afin de susciter l'envie de lire…

Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous nos élèves !

L'équipe enseignante

- Vie Associative - Animations - suite

Bibliothèque municipale

Rentrée 2019, quoi de neuf à la bibliothèque ?

D'abord plein de nouveautés, nous avons fait des achats de livres, venez les découvrir et pourquoi pas nous faire part de vos coups de cœur et suggestions pour de prochains achats ou réservations à la Bibliothèque Départementale de prêts. Vous pouvez aussi voir ces nouveautés sur notre page face-book.

Nous avons repris nos séances avec l 'école. Tout au long de l'année une séance par période sera consacrée aux Droits de l'homme, Droits de l 'enfant. En accord avec les enseignants, nous aborderons ce thème à travers des lectures, jeux, animations adaptées à chaque niveau de classe.

Nous participerons cette année à **Interlignes**. Il s'agit d'un programme culturel mis en place par la Direction de la Lecture Publique de notre département visant à proposer des projections de films, conférences, expositions, ateliers sur un thème donné. Cette année **« Circulez il y a tout à voir »** . Ce programme sera diffusé dans 49 bibliothèques municipales et auprès de quelques autres partenaires.

La circulation dans tous les sens du terme ; des idées, des personnes, des informations, des moyens de transport…

Sur notre secteur, nous serons en partenariat avec la Médiathèque de Montmerle et proposerons :

-Le samedi 19 octobre, un atelier « Partez en vacances avec un vélo d'appartement ».

Vous pourrez partir à l'aventure dans les rues de Sydney, Pékin, New-York ou Vancouver ou sur les petites routes de l'Ain…

-Du 9 au 16 novembre, une déambulation photographique sur l'essor des réseaux routiers, ferroviaires et fluviaux depuis le début du 19e siècle, sera visible à l'exposition du club photos de Messimy (Œil et Lumière) , les 9 et 10 novembre à la salle polyvalente puis à la bibliothèque aux heures de permanences.

-Le vendredi 15 novembre à 20h, la projection du film de Laurent Hasse « Le bonheur… terre promise » aura lieu à la Médiathèque de Montmerle.

« Il n'a rien prévu, rien anticipé. Il est parti un matin d'hiver, seul et à pied, pour traverser le pays du Sud au Nord. Il s'en remet au hasard pour faire des rencontres, rompre avec les attaches et les habitudes et ne poursuit qu'un seul but : le bonheur… » Le réalisateur sera présent pour animer le débat.

En marge de cette manifestation, un atelier sera proposé aux élèves de 4eme du collège de Montceaux sur la circulation de l'information. Il sera animé par David Groison, journaliste et rédacteur en chef du magazine pour adolescents « Phosphore ». Cet atelier est réservé aux scolaires.

Programme complet à la bibliothèque !

Enfin, **une animation Jeux de société** aura lieu dans nos locaux pendant les vacances scolaires, le **jeudi 24 octobre de 14h à 16h**. Après-midi proposée aux enfants à partir de 4 ans, seuls ou accompagnés. Nous proposerons des jeux mais vous pouvez aussi apporter les vôtres.

Inscription par mail , bibliotheque.messimysursaone@orange.fr ou directement à la bibliothèque aux heures de permanences, mardi 16/18 h, samedi 10/12 h

Au plaisir de vous accueillir ! ***L'équipe***



- Vie Associative - Animations - suite

La Chorale ''Les Chanteurs du Val de Mâtre''

Après une pause estivale, la Chorale " les Chanteurs du Val de Mâtre " a repris ses activités mardi 10 septembre 2019, sous la Direction de son Chef de Chœur, Silvia LOZOVAN.

Une répétition hebdomadaire a lieu tous les mardis de 20 h à 22 heures, à la Salle Polyvalente de Messimy S/ Saône.

Les interprétations à nos concerts sont diversifiées, variété française, chant traditionnel, Classique, gospel etc.…

La chorale recrute toujours. C'est avec grand plaisir que nous accueillerons de nouveaux choristes. Notre Association est très dynamique, conviviale, n'hésitez pas à nous rejoindre les mardis, nul besoin de connaitre le solfège pour chanter.

Notre prochain concert est prévu le Samedi 06 juin 2020 en l'Eglise de Messimy.

Dimanche 15 décembre 2019, notre Chorale se déplacera à Quincié en Beaujolais, pour assurer la 2è partie du concert de l'Harmonie Echo du Vignoble.

VENTE FLEURS TOUSSAINT : Pour la 11ème année consécutive, la chorale a organisé sa vente de fleurs pour la Toussaint sous la Halle de Messimy S/Saône, les 19 et 26 octobre 2019. Merci à toutes les personnes venues acheter des fleurs, ainsi elles ont participé au bon fonctionnement de notre chorale.

Lors de notre vente de fleurs Printemps 2019, la tombola a été gagnée par Madame Odile DU VERNE à Messimy.

Cordialement et à très bientôt

MAM Les 3 Oursons

OUVERTURE DE LA MAM LES 3 OURSONS SUR MESSIMY SUR SAONE

Nous vous informons que le 2 Janvier 2020 ouvre une **M**aison d'**A**ssistantes **M**aternelles juste à côté de chez vous.

Annick, Sibylle et Aline seront prêtes à accueillir vos enfants jusqu'à l'âge de 6 ans dans un lieu entièrement dédié et pensé pour eux !

Jardinage, activités manuelles, loisirs créatifs et éveil corporel seront le centre de notre pédagogie.

Les horaires d'ouverture (7h30-18h30) pourront évoluer dans le temps en fonction des contraintes de chacun. Vous pouvez dès maintenant réservez une place pour vos enfants.



Pour plus d'informations, contactez-nous :

*par Téléphone au 0658344095

* par Mail : mamles3oursons01@gmail.com

* via Facebook : MAM les 3 oursons

- Vie Associative—Animations - suite

Comité de Jumelage - Chaleins - Messimy S/S -Villars Pellice

L'actualité du Comité de Jumelage Franco-Italien

CHALEINS – MESSIMY-SUR-SAONE – VILLAR PELLICE

Week-end franco-italien

Les 31 août et 1° septembre dernier nous avons reçu nos amis italiens de Villar Pellice.

Depuis le samedi, en fin de matinée, où ils ont été accueillis sous le préau de l'école à CHALEINS, jusqu'au dimanche soir, nous avons partagé ensemble de bons moments d'amitié et d'échanges.

Le principe établi depuis la création du jumelage étant l'hébergement des visiteurs dans des familles, le déjeuner et l'organisation de l'après-midi était laissé à l'initiative de ces dernières. Repas familial ou au restaurant, visite des environs, clin d'œil à la fête médiévale de Francheleins ou farniente au bord de la piscine… les idées ne manquaient pas en ce jour de belle météo estivale.

Pour le samedi soir, le comité de Jumelage avait prévu, dans la salle des fêtes de Messimy, un repas festif pour l'ensemble des participants. L'apéritif servi « en terrasse », fut l'occasion pour Jean-Claude MOURREGOT, maire de MESSIMY-SUR-SAÔNE, de délivrer un message amical de la part de ses administrés.

Quant au repas, préparé, cuisiné et servi par les responsables de l'association eux-mêmes, il fut agrémenté d'une animation musicale assurée par l'un d'entre nous, tout comme les chants et sketchs interprétés par des membres de l'association.

Le dimanche, enfin, donna lieu à un peu de tourisme, au sein de la cité médiévale de Pérouges. Et ce fut la fin du week-end et le retour de nos invités vers leurs foyers, après avoir dégusté ensemble la galette et le verre de pétillant.

Prochaine étape : septembre 2020 de l'autre côté des Alpes…

L'instant culturel avec « Théâtre en coulisses »

Le mois d'octobre marque chaque année la rentrée culturelle du jumelage grâce à la troupe « Théâtre en coulisses » qui se produit au Centre culturel de Gléteins à Jassans-Riottier.

Les dates pour 2019 : les 3, 4, 5, 10, 11 et 12 octobre à 20h30, ainsi que les 6 et 13 octobre à 17h.

Nous recommandons de ne pas manquer ce rendez-vous, car le spectacle donné par cette troupe d'amateurs y est toujours de grande qualité. Quel que soit le thème de la pièce, toujours différent d'une saison à l'autre, le succès ne se dément pas et il faut être vigilant car, chaque année, la troupe joue à guichets fermés.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'un ou l'autre des membres de l'association.

Village de montagne situé dans le Val Pellice, à quelques dizaines de kilomètres de Turin, Villar est un lieu de caractère entouré de paysages magnifiques.

Essentiellement tourné vers les activités agricoles et de montagne, il compte aujourd'hui plus de 1 100 habitants répartis sur un assez vaste territoire autour d'un centre village historique actif et vivant.

Les Villardois ont une histoire commune avec nous car, anciennement, le peuplement de cette vallée alpine est dû, en grande partie, à deux vagues d'émigrants venus de l'hexagone.

La première, au temps des croisades, a été le fait d'occitans fuyant la répression menée par le roi de France et le Pape, contre ce qu'ils appelaient alors « les hérétiques cathares ». Ceci explique que l'un des dialectes référencés dans le Val Pellice (à défaut d'être encore pratiqué) s'apparente de très près à l'occitan sous sa forme provençale.

La seconde grande migration a eu lieu plus tard, lors des guerres de religion; ce fût celle des « Vaudois », de confession protestante. Et c'est ainsi que les visiteurs peuvent aujourd'hui admirer à Villar Pellice, deux édifices religieux, l'Église Paroissiale et le Temple.

- Vie Associative - Animations - suite

Comité de Jumelage - Chaleins - Messimy S/S -Villars Pellice - suite

Cette situation Œcuménique inédite aurait-elle façonné l'âme des Villardois et Villardoises ? Toujours est-il que le choix de ce village pour notre jumelage fût, à l'époque, un choix judicieux, tant est grand le courant de sympathie qui s'est créé entre eux et nous et la facilité des relations qui, aujourd'hui, en découlent.

Et puis, du fait de l'histoire encore, voici des gens qui parlent le français ! Ceci, à coup sûr, est loin de déplaire à des gaulois souvent frileux avec les langues étrangères… et, à tout le moins, facilite énormément les échanges.

Rappelons, par ailleurs, que l'hébergement familial des invités, dans l'un ou l'autre de nos deux villages, est une tradition forte qui est à la base même de l'esprit du jumelage. Fondé, naturellement, sur le volontariat, cet accueil en perpétue les valeurs et assure un enrichissement personnel mutuel.

Au-delà donc des festivités, qui sont différentes d'une année à l'autre, il y a donc un intérêt profond à entretenir ce contact culturel et amical qui nous apporte beaucoup.

Le Bureau

Club photo Œil & Lumière

Chaque année, pour le 11 novembre, le

CLUB PHOTO ŒIL & LUMIÈRE

organise une exposition des œuvres de ses adhérents, ainsi que celles d'un ou deux invités.

Cette année, un hommage particulier sera rendu à

Pierre DUPORT

photographe de grand talent, passionné par la macro-photographie, prématurément disparu.

Vous pourrez aussi admirer le travail de l'année des adhérents du club Œil & Lumière, et, pourquoi pas, acheter ou, au moins, essayer de gagner un des clichés en participant à la tombola.

Nous vous attendons très nombreux les 9 et 10 novembre 2019 à la salle polyvalente, entrée libre.



Photographie Pierre Duport

Le Bureau

- Vie Associative - Animations - suite

Tennis Club de Messimy sur Saône

Le Tournoi 2019 du club de Tennis de Messimy

Le TCM (Tennis Club de Messimy sur Saône) vient de terminer son traditionnel tournoi annuel.

Cette fois-ci, la météo a été favorable, en dehors d'une averse le 1er dimanche et d'une deuxième et dernière le dimanche de la finale. Avec une fréquentation en forte hausse, on peut dire que 2019 est une très belle année pour ce tournoi annuel qui est UN, sinon LE moteur du club. En effet, avec 146 inscrits représentant 157 compétiteurs (avec le jeu des inscriptions sur 2 épreuves) répartis sur nos 4 tableaux : Dames, Messieurs, plus de 35ans et plus de 55 ans, on peut dire que les courts étaient bien occupés. 156 parties se sont déroulées sur les 2 semaines (3 WE) du tournoi. Dans le détail, nous avons eu 31 Femmes, 56 Messieurs, 50 Messieurs +35ans et 20 Messieurs +55ans.

Voici les résultats des 4 tableaux:

En Dames : Erika GUILLARD (15/1 Montmerle) s'impose 6/0 - 6/2 face à Emma POYET (15/2 Montmerle).

En +55ansH : Dominique RENAUD (15/3 Quincieux) bat Jacques SANTAILLER (30 Beauregard) 6/3 7/6.

En +35ansH : Cédric BIDON (15/1 Grézieu) bat Christian CHABANON (15/4 Comité Rhône) 6/2 - 6/1.

En SeniorH : Badir ZEROUAL (15/1 St Priest) bat Cédric BIDON (15/1 Grézieu) sur le score de 7/6 6/1.

Félicitations à tous, merci à nos bénévoles et à nos sponsors et un grand bravo à notre président, Jean-Claude BIDON, pour tout le travail d'organisation et le temps passé pour cette manifestation. Et merci aussi aux clubs environnants pour les prêts de salles couvertes et de courts extérieurs.

Pour le bureau, bien sportivement

Laurent Zabiolle



- Vie Associative - Animations - suite

Le Sou des Ecoles

C'est la rentrée !

Voilà une nouvelle année qui commence pour le Sou avec quelques changements au bureau.
Après plusieurs années de loyaux services, Audrey a pris sa « retraite ». Alors, pour assurer la relève, la secrétaire a pris le poste de présidente, la vice-secrétaire celui de secrétaire. Et, nous accueillons une nouvelle maman au poste de vice-secrétaire. Nous la remercions encore une fois d'avoir rejoint notre petite famille.

Nous avons commencé l'année avec des petites manifestations (tournoi de Mölkky, Halloween) mais la plus importante à venir reste **la vente annuelle de nos calendriers**. Nous comptons sur tous les habitants pour accueillir comme il se doit nos petites têtes blondes. C'est une vente très importante pour le Sou.
Parmi les dates importantes à retenir pour cette année : **la fête de Noël le 20 Décembre** et **notre traditionnel loto le 16 Février**.

Bonne année scolaire à tous nos enfants !! ***Le Sou***

Club Canin des Dombes

Le Club Canin des Dombes compte environ 120 adhérents et à peu près 200 chiens. Cette année, encore, les adhérents et nos amis à 4 pattes ont pu bénéficier des cours d'éducation du dimanche matin dans une ambiance sympathique et chaleureuse. Nous vous rappelons que nous proposons des cours d'éducation canine et également des disciplines dans le sport canin (Agility, Obéissance, Recherche Utilitaire et Ring et prochainement Pistage).



Au niveau compétition, les chiens du CCD se sont fait remarquer dans plusieurs disciplines et à très haut niveau :

- **En Ring :** Philippe avec Hook (berger belge Tervuren) et Elisabeth Martinez-Perez avec G-rico (berger allemand) arrivent encore une fois parmi les 100 meilleurs chiens de France dans cette discipline en 2019 et participent au sélectif de France.

- **En Recherche Utilitaire (recherche de personnes égarées)** : Notre club est le seul du département de l'Ain à pratiquer cette discipline canine. Notre concours a eu lieu le week end du 31 aout. Un grand succès comme d'habitude avec des concurrents qui sont venus de toute la France.

- Vie Associative - Animations - suite

Club Canin des Dombes – suite

- **En Agility :** de nouveaux compétiteurs viennent d'intégrer la discipline, nous leurs souhaitons beaucoup de réussite et de plaisir avec leurs compagnons. Nous proposons également de l'initiation à cette discipline les dimanches matins.



- **En Obéissance :** Nos compétiteurs montent progressivement les échelons de cette discipline. Nous avons également eu la chance de recevoir Mr Dany Diaz (champion du monde d'obéissance) pour diriger des stages auprès de compétiteurs qui sont venus de toute la France pour assister à cette formation.

- Les cours d'éducation ont lieu tous les dimanches matin de 9h à 11h au club. Ces cours permettent d'apprendre les bases d'éducation à votre nouveau compagnon (Marche en laisse, absence, coucher, assis, sociabilité…) Les cours sont répartis en plusieurs niveau en fonction de l'évolution et de l'âge de votre chien. Nous sommes **ouverts toute l'année** et ne fermons pas. N'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous répondrons avec plaisir à toutes vos questions ou venir voir les compétiteurs lors de nos événements.



<u>Nos dates à venir :</u>

- Samedi 1 et Dimanche 2 Février 2020 concours de Ring,
- Samedi 2 et Dimanche 3 Mai 2020 Concours d'agility,
- Jeudi 21 Mai 2020 Challenge de l'amitié,
- Samedi 29 et Dimanche 30 Août 2020 Epreuve de Recherche Utilitaire,
- Samedi 12 et Dimanche 13 Septembre 2020 Concours d'obéissance,
- Samedi 24 et dimanche 25 Octobre 2020 Concours de pistage.

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook : https://www.facebook.com/Clubcanindesdombes/

Ou notre site internet : https://clubcanindesdombes.wixsite.com/clubcanindesdombes

Le Club Canin des Dombes

- Vie Associative - Animations - suite

La Croix Rouge Française

Depuis 1970 la Croix rouge est implantée sur notre secteur comportant 3 cantons soit 34 communes.

Notre association a marqué un temps fort en célébrant ses 150 ans, il nous a permis de nous remémorer notre héritage, celui d'une Croix-Rouge innovante, solidaire et unie dans l'action.

Notre Unité Locale s 'investit notamment dans de multiples actions :

Distribution alimentaire tous les 15 jours - 82, grande rue à TREVOUX, aide vestimentaire - 111 rue de Monplaisir à JASSANS ouvert à tous, à des prix très modestes , distributions de brioches dans les 4 maisons de retraite du secteur pour la fête des rois aidés par le CCAS de Reyrieux, formation dans les écoles pour l'IPS, journée récréative dans les maisons de retraite – Chaque année nous changeons de résidence.
L'apprentissage des savoirs de base - 32, grande rue à TREVOUX : initiation au Français, l'alphabet, conjugaison, etc.. Nous nous adaptons à nos apprenants avec des mots simples en fonction de leur désir.

Voilà, l'essentiel, mais la liste est loin d'être exhaustive.

A chacun son chemin; nous avons besoin de toutes les énergies, quel que soit l'âge, les compétences, le temps dont vous disposez, à coup sûr vous trouverez votre place, l'adage de la Croix-Rouge : Sans vous que ferions-nous ?? N'a jamais été aussi vrai… Vous êtes les bienvenus !!

Edith Ollier
Présidente de la Croix-Rouge Française
06 07 95 78 17

Amicale Classes 2 et 7

Brocante 2019, le dimanche 29 septembre sous un beau soleil, les rues de Messimy S/S se sont remplies d'exposants très tôt le matin. Les premiers chineurs eux aussi étaient présents à l'ouverture.
Un peu moins d'exposants cette année, ayant le terrain sous le stade occupé.
Malgré tout, plus de 150 exposants qui se sont installés. Le reste de la journée, beaucoup de visiteurs ont parcouru les rues et places pour dénicher la bonne affaire.

Les poulets frites, andouillettes et crêpes ont eu aussi bien du succès.

Un grand merci à la municipalité qui nous accorde la possibilité de bloquer pour une journée le cœur du village ainsi que tous les habitants pour la gêne occasionnée.

Rendez-vous le 27 septembre 2020 pour la 15ème.





Le Bureau

- Côté Pratique … info

Etat Civil

Naissances





Ethan BRY	5 août 2019
Thaliany BADOLO	14 juillet 2019
Mellina MEZIANE	13 août 2019
Victoria DIEUX	26 septembre 2019

Décès



Denis VAGNAT 17 octobre 2019

Mariages



Jérôme PICHON et Sabrina HENTZ le 7 septembre

Patrick FOURNIER et Martine VARZEA le 26 octobre

Si des familles souhaitent annoncer un décès de leur proche dans cette rubrique, nous vous remercions de nous communiquer l'information.

Hauteur d'eau

Pour le 3ème Trimestre de 2019

JUILLET	AOUT	SEPT.
56,4 mm	124,7 mm	15,7mm



Roger Grange

Evènement commerce …

Depuis début septembre, Le Détour est également dépositaire du Journal Le Progrès et depuis quelques jours, les journaux La Voix de l'Ain et Le Patriote Beaujolais -Val de Saône .



- A vos plumes

Cet espace reste à votre disposition pour publier des poèmes, des nouvelles, des astuces, conseils de jardinage, une recette et pourquoi pas une bonne blague …
Un journal tous les trimestres avec un espace réservé aux habitants de Messimy … trop de la chance !!!
La commission se réserve le droit de ne pas en accepter la publication.

Témoignage sur une association de solidarité et d'actions écologiques

Lorsque nous avons publié notre volonté de mettre en place une action de broyage de végétaux à Messimy, un habitant a pris contact avec nous pour nous parler de l'association ABC 21 à Pommiers ;
Nous avons pris contact et été rencontrer 2 porte-paroles le 18 septembre : Présents : Jean Michel ROUSSEL président ABC 21 ; René BLANCHET, 1er adjoint Pommiers et vice-président de la commission environnement et développement durable ; Pierre RUIZ ; Agnès VELU, tous deux adjoints à Messimy sur Saône.

Présentation d'ABC 21 à Pommiers

But : « organiser concrètement les initiatives des habitants de Pommiers, pour conduire « le bien vivre ensemble »
Son action s'inscrit dans la démarche de l'Agenda 21 de Pommiers qui mobilise élus et citoyens pour l'amélioration du cadre de notre vie quotidienne : S'entraider ; Partager les compétences ; Donner de son temps ; Respecter l'environnement ; Echanger les expériences.

Plusieurs actions :

-Valorisation des déchets verts : Opération broyage.
-Fabrication collective de composteurs avec du bois acheté dans le haut beaujolais.
-Tri des ordures ménagères **:** Campagnes d'information et de sensibilisation.
-Valorisation du territoire : Nettoyage de vignes abandonnées, entretien d'un verger ;
-Pyrale du buis : Mobilisation par la mise en place d'un réseau d'alerte, coordination de la lutte.
-Jardins particuliers **:** Aménagement d'un terrain agricole avec ressource en eau, pour répartir des zones individuelles de culture et des zones collectives pour partager les connaissances.
-Ateliers de fabrication de produits d'entretien, balades pour la découverte de plantes sauvages…

QUESTIONS AU SUJET DU BROYAGE DE VEGETAUX

René BLANCHET et Jean Michel ROUSSEL ont démarré le broyage de végétaux à Pommiers il y a plusieurs années.
Au début, c'est la commune qui a loué un broyeur et organisé l'opération de broyage.
Les objectifs annoncés :

-Faciliter la vie des habitants et le développement durable ; Réduire les transports dans les déchetteries ;
-Répondre à l'interdiction de brûlage pour les particuliers ; Favoriser les rencontres entre habitants ;
-Réutiliser les végétaux broyés pour le paillage.

Aujourd'hui, leur pratique a évolué, la commune a acheté du matériel. Le travail de broyage est organisé par l'association ABC21. Il est demandé aux personnes intéressées de payer une adhésion, pour ½ heure de broyage. **Il ne peut pas y avoir de gros volume à broyer car ce n'est pas une prestation de service**.

Agnès Velu

- A vos plumes - suite

Future association ''DEMAIN MESSIMY SUR SAONE''

Sensibles aux questions d'environnement, des habitants de Messimy sur Saône ont décidé de se regrouper pour réfléchir et proposer des actions citoyennes visant à s'inscrire dans une perspective globale de développement durable, de partage et d'échange de services ou de biens (grainothèque, poulailler collectif, compostage partagé, réflexion sur les transports, les énergies, l'alimentation, préservation de nos cours d'eau…)

Si les questions d'écologie, de préservation de l'environnement et de la nature, de santé publique et de solidarité vous tiennent à cœur, vous pouvez rejoindre ce groupe convivial (une association est en cours de création) qui commence à se mettre en place. Pour plus de facilité vous pouvez laisser vos coordonnées à l'adresse mail suivante : demainmessimysursaone@gmail.com

A bientôt , pour le groupe Demain Messimy sur Saône

Anne Zabiolle, Heloïse Grimbert, Alain Duchamp



- Conseil Municipal

Séance du 26 juillet 2019

Présents : JC Mourregot - V Gelas – P Ruiz – A Velu - N Feltrin – P Brunel – JM Gimaret – C Morateur - C Fortin – B Doucet-Bon
Excusés : C Beguet (pouvoir à V Gelas) – T Michal (pouvoir à N Feltrin) – L Wynarczyk (pouvoir à B Doucet-Bon)
Absent : J Valero
Secrétaire de séance : V Gelas

Le Conseil Municipal :

- Prend acte de l'enregistrement de la séance

- **A CONNAISSANCE** des courriers reçus en Mairie concernant le fonctionnement de la commune, et dont M. le Maire souhaite donner lecture pour que l'ensemble des élus en aient connaissance :
  - ~ remerciement pour le versement de la subvention de la commune, adressé par la Banque Alimentaire de l'Ain et l'ADAPA.
- **EST INFORMÉ** de la décision prise par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations concernant :
  - ~ la renonciation à exercer le droit de préemption urbain sur quatre transactions concernant trois immeubles non bâti sis lieudit « Rue Basse » et impasse des Ferrières, et sur un immeuble bâti sis 32 allée des Primevères,
  - ~ la fourniture par la Société Cuny Professionnel de Bourg en Bresse (Ain) d'un lave-verres Komel comprenant un adoucisseur intégré, installé à la salle polyvalente, d'un montant de 1 175 € HT (1 410 € TTC),
  - ~ la fourniture par la Société Blachère Illumination d'Apt (Vaucluse) d'une traversée de rue composée de deux éléments, dénommé Transversal Bioprint, pour le centre village, d'un montant de 1 194,98 € HT (1 433,98 € TTC),
  - ~ la fourniture par la Société LDLC-PRO.COM de Dardilly (Rhône) d'une imprimante multifonction Epson destinée à la Bibliothèque, d'un montant de 78,08 € HT (93,69 € TTC) avec pack classique, éco-participation et frais de port,
  - ~ la fourniture par la Société COSEEC de La Balme de Sillingy (Haute-Savoie) d'un arroseur Roll Cart V3 pour le stade, d'un montant de 1 450 € HT (1 740 € TTC) avec frais de port,
  - ~ la fourniture par la Société EVAL BUREAUTIQUE de Gleizé d'un photocopieur RICOH IMC2000 Noir & Couleur pour le secrétariat de la Mairie, d'un montant de 2 800 € HT (3 360 € TTC),
  - ~ la fourniture par la Société BERGER-LEVRAULT de deux ordinateurs HP ProDesk pour le secrétariat de Mairie avec un montant de 1 986,06 € HT (2 383,27 € TTC), auquel se rajoute la bureautique (Office 365 Business), BL.system care et les prestations d'installation et de paramétrage pour un montant de 1 324 € HT (1 558,80 € TTC),
  - ~ l'acceptation du plan de financement présenté par le SIEA pour l'extension et la modernisation de l'éclairage public chemin de la Lie (rénovation point n° 174 et pose d'un point lumineux supplémentaire), avec un montant de travaux de 1 900 € TTC et une dépense prévisionnelle nette restant à la charge de la commune de 856,32 €,
  - ~ le choix de la SCP BOUTET-HOURDEAUX, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation – sise à Paris 7ème- 17 boulevard Raspail, dans le cadre de la mission de défendre la commune au pourvoi formé au Conseil d'Etat par M. Claude FORTIN à l'encontre des arrêts rendus par la Cour Administrative d'Appel le 15 mai 2018, avec un montant d'honoraires fixé à la somme de 4 800 € HT (5 760 € TTC),
  - ~ la location du garage n° 2 à M. Anthony CARVALHO à compter du 27 juin 2019 avec un loyer mensuel de 53 €.

- Conseil Municipal - suite

Séance du 26 juillet 2019 - suite

- **ENTEND** le point sur le budget 2019
- **DECIDE**, après vote à mains levées, par 12 voix pour et 1 voix contre
  - ~ de valider la modification de la délégation n° 16, pour ester en justice, accordée au Maire par le conseil municipal, en vertu de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, telle qu'elle présentée,
  - ~ de préciser que les autres délégations consenties par délibération n° 2018/11/02 du 23 novembre 2018 sont inchangées.
- **DECIDE**, après vote à mains levées, par 12 voix pour et 1 voix contre
  - ~ d'accepter les termes de la convention constitutive du groupement de commandes tel que présenté,
  - ~ d'autoriser l'adhésion de la commune au groupement de commandes relatif à la passation de deux marchés publics de prestations de service : contrôles techniques réglementaires et maintenance d'équipements pour les lots suivants :
    - * Marché public de contrôles techniques réglementaires :
      - lot n° 1 : Electricité et éclairage public
      - lot n° 2 : Installations de gaz et de chauffage
      - lot n° 4 : Système de sécurité incendie
    - * Marché public de maintenance d'équipements :
      - Lot n° 2 : Entretien des VMC et des hottes
  - ~ de désigner Monsieur Jean-Claude MOURREGOT comme représentant de la commune au sein de la Commission d'Etude des Offres,
  - ~ d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de groupement, et tous autres documents éventuellement nécessaires, qui en découleraient.
- **DECIDE**, après vote à mains levées, par 12 voix pour et 1 abstention,
  - ~ de fixer à 36 le nombre de sièges du conseil communautaire de la communauté de communes Val de Saône Centre tel que présenté,
  - ~ d'autoriser Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **DECIDE**, après vote à mains levées et à l'unanimité,
  - ~ d'approuver le rapport de la commission locale d'évaluation de charges transférées (CLECT) de la Communauté de Communes Val de Saône Centre en date du 05 juin 2019, tel que présenté,
  - ~ d'autoriser Monsieur le Maire à remplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à la notifier au Président de la Communauté de Communes Val de Saône Centre.
- **ENTEND** la présentation de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain (ALEC01) par Madame Agnès VELU, 3ème adjoint.
- **ENTEND** le compte-rendu des commissions communales relatives aux Affaires scolaires du 02 juillet ; à la Sécurité et Transports scolaires du 03 juillet ; au Comité consultatif d'action sociale du 04 juillet ; à la communication / culture / animation / jeunes des 05 et 08 juillet et aux Bâtiments communaux et Voirie du 18 juillet.
- **EST INFORMÉ** de l'examen par le Maire et les Adjoints, depuis le conseil municipal du 28 juin, de trois permis de construire (constructions de maison individuelle) et sept déclarations préalables, dont cinq ont fait l'objet d'une opposition. Il a été fixé trois visites de conformité suite aux dépôts de déclarations attestant l'achèvement et la conformité des travaux. La SAFER a transmis des informations concernant la vente de bien sis chemin des Pierres et route de Lurcy. Un point a été donné sur le suivi des dossiers vus et transmis au service commun ADS ayant reçu une décision depuis le 18 mars 2019.
- **ENTEND** le compte rendu des réunions de la communauté de communes et des syndicats intercommunaux.

- Conseil Municipal - suite

Séance du 13 septembre 2019

Présents : JC Mourregot - V Gelas - N Feltrin – P Brunel – C Beguet - T Michal – L Wynarczyk – C Fortin
Excusés : P Ruiz – A Velu – JM Gimaret – C Morateur – B Doucet-Bon (pouvoir à JC Mourregot)
Absent : J Valero
Secrétaire de séance : L Wynarczyk

Le Conseil Municipal :

- Prend acte que la séance est enregistrée
- **EST INFORMÉ** des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations concernant:
  - ~ la renonciation à exercer le droit de préemption urbain sur huit transactions concernant six immeubles non bâti sis Aux Tulles, lieudit « Rue Basse » et 292 chemin des Sources, et deux immeubles bâtis sis 178 rue du Bourg et 141 chemin de la Lie,
  - ~ les travaux d'enrobé après terrassement le long de la route d'Ars pour l'accotement sur une longueur de 140 mètres entre le chemin du Château et la RD 933, confiés à l'entreprise TMF de Saint-Didier-sur-Chalaronne (Ain), avec un coût de 6 250 € HT (7 250 € TTC),
  - ~ les travaux de busage du chemin du Bicheron (canalisation écobox CR8 de 52 ml et tabouret avec grille fonte) confiés à l'entreprise GOUTELLE Michel de Messimy-sur-Saône), avec un coût de 3 563 € HT (4 275,60 € TTC),
  - ~ les travaux de menuiserie 2019 concernant le changement de la porte d'entrée du Presbytère et le remplacement de l'ensemble des volets de l'immeuble du Bourg, confiés à l'entreprise Atelier Bois Calade de Messimy-sur-Saône (Ain), avec un coût de 11 494 € HT (13 792,80 € TTC).
- **DECIDE,** après vote à mains levées, à l'unanimité,
  - ~ de renouveler la ligne de trésorerie de 100 000 €,
  - ~ de suivre les orientations de la commission des Finances et de retenir donc l'offre de la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes,
  - ~ d'autoriser, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer le contrat d'ouverture de la ligne de trésorerie avec la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes,
  - ~ d'autoriser Monsieur le Maire à procéder, sans autre délibération, aux demandes de versement des fonds et aux remboursements des sommes dues dans les conditions prévues dans le contrat de la ligne de trésorerie avec la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes,
  - ~ de préciser que les crédits nécessaires seront prélevés au budget à l'article 627 « Services bancaires et assimilés » pour la commission d'engagement et à l'article 6615 « Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs » pour le paiement des intérêts de la ligne de trésorerie.
- **DECIDE** de suivre l'avis de la commission des Finances et de n'apporter aucune modification au niveau des dégrèvements et exonérations sur la fiscalité directe locale.
- **DECIDE,** après vote à mains levées, par 8 voix et 1 abstention
  - ~ d'autoriser à engager la procédure de passation d'un marché public et de recourir à un marché à procédure adapté pour les travaux d'aménagement de sécurité du carrefour du Guillard et de création d'un quai bus chemin du Sablon,
  - ~ d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché à intervenir avec l'entreprise présentant l'offre économiquement la plus avantageuse, sur la base des critères suivants 60% pour la valeur technique des prestations et 40% pour le prix des prestations.
- **DECIDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité,
  - ~ d'accepter la cession à l'euro symbolique à la commune des parcelles :
    * A – n° 1 311 de 35 m² par Mme Colette DUCRET en qualité d'usufruitière et de ses enfants nu-propriétaire

Séance du 13 septembre 2019 - suite

  * A – n° 1 319 de 107 m² par Mme Jeanne ANSOUD
- de récupérer à l'euro symbolique la parcelle :
  * A – n° 1 310 de 50 m² appartenant au niveau du cadastre à Mme Renée DETROIT
- de prendre en charge les frais d'actes
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes authentiques à intervenir auprès de la SCP LATOUR – MOIROUX – BOY – DEBLY, notaires associés à Trévoux.

DECIDE, après vote à mains levées, à l'unanimité,

- d'arrêter le projet de zonage d'eaux pluviales de la commune,
- de soumettre à enquête publique le zonage d'eaux pluviales,
- de préciser que le zonage d'eaux pluviales sera soumis à enquête publique avec le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune et la révision du zonage d'assainissement,
- de donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches et signer les pièces nécessaires à ce dossier.

DECIDE, après vote à mains levées, par 8 voix pour et 1 voix contre

- que l'éclairage public sera interrompu sur l'ensemble du territoire communal, à l'exception de la RD 933 et du centre village, dès que les horloges astronomiques seront installées et que les travaux de modification des lampadaires auront été réalisées,
- de fixer les horaires de coupure de 23 heures 30 à 05 heures 30,
- de charger Monsieur le Maire de prendre les arrêtés précisant les modalités d'application de cette mesure, et en particulier les lieux concernés, les horaires d'extinction, les mesures d'information de la population et d'adaptation de la signalisation.

DECIDE, après vote à mains levées, par 8 voix pour et 1 voix contre,

- d'accepter les dispositions par lesquelles la commune confie au SIEA la mission de collecte et de valorisation des Certificats d'Economies d'Energie issues d'opérations génératrices et reçoit le produit de la valorisation financière des certificats que le SIEA obtient au titre de leur production conformément à l'article VII de la convention,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de collecte et valorisation des Certificats d'Economies d'Energie concernées et de toutes les pièces concernant ce service (attestation sur l'honneur…),
- de s'engager à transmettre les documents liés à la mission de collecte et de valorisation (devis, facture,…),
- de s'engager à tenir informé le SIEA de l'état d'avancement des opérations de travaux.

- En raison du départ de M. Claude FORTIN, Monsieur le Maire constate que le quorum n'est plus atteint et que le conseil municipal, ne peut donc plus délibérer sur le point relatif au groupement de commandes en cours de discussion, ainsi que sur le suivant concernant la récupération du coût de transport à la SPA de chiens ou chats errants.
- **ENTEND** le bilan de la rentrée scolaire.
- **ENTEND** le compte-rendu des commissions communales relatives à la sécurité et voirie du 09 août et aux finances du 05 septembre.
- **EST INFORMÉ** de l'examen par le Maire et les Adjoints, depuis le conseil municipal du 26 juillet, de deux permis de construire (constructions de maison individuelle), et de quatorze déclarations préalables, dont onze ont fait l'objet d'une opposition. Un accord a été donné pour un changement de coloris de façade. Il a été fixé différentes visites de conformité suite aux dépôts de déclarations attestant l'achèvement et la conformité des travaux.

ENTEND le compte rendu des réunions de la communauté de communes et des syndicats intercommunaux.

- Conseil Municipal - suite

Séance du 20 septembre 2019

Présents : JC Mourregot - V Gelas – P Ruiz – A Velu - N Feltrin – P Brunel – JM Gimaret -C Beguet - T Michal – L Wynarczyk – C Morateur – B Doucet-Bon
Absents : C Fortin - J Valero
Secrétaire de séance : C Morateur

Le Conseil Municipal :

- Prend acte que la séance est enregistrée
- **DECIDE**, après vote à mains levées, par 8 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions,
  - ~ d'accepter les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour la mise en place d'un contrat de performance énergétique (assistance à maîtrise d'ouvrage),
  - ~ d'autoriser l'adhésion de la commune au groupement de commandes relatif à la passation d'un marché de prestation intellectuelle,
  - ~ de désigner Monsieur Jean-Claude MOURREGOT comme représentant de la commune au sein de la Commission d'Etude des Offres,
  - ~ d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de groupement, et tous autres documents éventuellement nécessaires, qui en découleraient.
- **DECIDE**, après vote à mains levées,
  - ~ de rejeter, par 7 voix contre, 4 voix pour et 1 abstention, la proposition d'admission en non-valeur du titre de recette n° 268 du 05 novembre 2009 pour un montant de 199,80 €'émis à l'encontre de la SARL Caravaning du Château,
  - ~ de rejeter, à l'unanimité, l'admission en non-valeur du titre de recette n° 301 du 25 octobre 2016 pour un montant de 1 000 € et de l'annulation du mandat n° 174 du 22 mars 2017 d'un montant de 500 €, émis à l'encontre de la SARL Caravaning du Château.
- **DECIDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité,
  - ~ de récupérer le coût de transport à la SPA des chiens et chats errants pris en charge par la commune, auprès du propriétaire des animaux,
  - ~ de ne pas définir de conditions particulières liées à cette récupération.

INFORMATIONS

Prochaines séances du Conseil Municipal - 29 novembre et 20 décembre 2019

Les réunions du conseil municipal sont publiques et tout le monde peut y assister

La Commission

vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année



L'Info-Village est téléchargeable sur le site de la Commune *www.messimysursaone.fr*

Le club Œil et Lumière présente son

Expo-Photo



09 et 10 novembre 2019

Salle polyvalente de Messimy-sur-Saône

ENTRÉE LIBRE • 10h-18h • TOMBOLA